

Votre contact

Monsieur Virgile CURTIT
03 88 99 31 62

Durée

1 jour
7 heures

Public

Public concerné :
Recyclage pour les exécutants
et chefs de travaux (d'ordre non-électrique)
opérant près d'installations électriques ... (voir
'infos détaillées' ci-contre).
Niveau : aucun requis

Prérequis

Présenter au formateur son (ses) titre(s)
habilitation électrique et pièce d'identité. Exercer
régulièrement dans l'activité de
chaque symbole. Avoir ses EPI (chaussures de
sécurité). Français lu, écrit, parlé.

Effectif

Minimum 6 stagiaires
Maximum 10 stagiaires

Moyens pédagogiques et techniques

Animation interactive sur la base d'expériences
vécues. Questions et réponses individuelles.
Cours, exercices et corrigés. Présentation par
vidéoprojection (salle multimédia). Mise en
situation (pratique). Évaluation par QCM.
Encadrer et surveiller des électriciens effectuant
des travaux sur des ouvrages ou installations
électriques consignés ou non, en BT ou HT, en
toute sécurité selon la NF C 18 510.

Formateur

Formateur qualifié, ayant une grande expérience
en électrotechnique
et sécurité électrique.

Suivi et évaluation

Attestation de formation, avis favorable adressé à
l'employeur (titre NF C 18-510 remis pour
modèle), valable 3 ans (recommandé pour le
recyclage).

Évaluation des acquis :

'Évaluation du Savoir' (théorie) :

Contrôles individuels notés, QCM (70% de bonnes
réponses attendues).

'Évaluation des Savoir-faire' (pratique) :

Travaux pratiques notés, TP (4 heures) -
évaluation sur 2 mises en situation.

Informations complémentaires

Documentation remise :

Livret stagiaire d'habilitation électrique destiné au
personnel non électricien.

Objectifs de la formation

Formation sécurité obligatoire au Document Unique pour l'attribution d'un titre
d'habilitation signée par le titulaire et l'employeur - Imputable L6331-3 (Décret 2010 1118
; UTE C18 510 ; NF C18510)

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation :

Le candidat validera ses connaissances théoriques et pratiques d'intervention près
d'installations
électriques conformément à la norme NF C 18 510.

Contenu

Déroulement de la formation - modules R1 & R2 (NF C 18 510) :

- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences (avérées ou
potentielles) (1)
- Pratiques professionnelles (1).
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
- Habilitations indice 0 : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention.
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation.
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main ...) risques et mise en œuvre.
- Documents applicables dans le cadre d'une opération : instructions de sécurité,
attestation
de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail,
certificat pour tiers, avis de fin de travail ...
- Documents pour Chargé de chantier : types et utilisation.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.
(1) : sous forme interactive entre membres du groupe en formation.

Public concerné (infos détaillées) :

- Les installations électriques temporaires (structures, baraques, stands situés dans des
champs de foire, des marchés, des parcs de loisirs, des cirques et des lieux d'expositions
ou de spectacle, ...).
- Les installations du bâtiment, des travaux publics et du génie civil.
- Les installations utilisées pendant les phases de construction ou de réparation, à terre, de
navires, de bateaux ou d'aéronefs.
- Les installations des chantiers forestiers et des activités agricoles.
- Les installations des atmosphères explosives.
- Les installations de soudages, métallurgie, chaudronnerie et mécanique présentant des
risques particuliers de choc électrique.
- Type d'opérations : réalisation d'aucune opération d'ordre électrique mais accès à des
zones à risque électrique (accès réservé aux électriciens) - travailleurs concernés : peintre,
maçon, serrurier, agent nettoyage, ... ne réalisant pas de réarmement de disjoncteur, pas
remplacement de lampe ou fusible, ...

